



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12413

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue d'Oultremont 58 - Rue Charles Degroux 69

Objet de la demande : régulariser le placement du groupe de secours en sous-sol de la clinique et la construction de cheminées en façade arrière (proche de l'angle des rues Charles Degroux et d'Oultremont)

Nature de l'activité principale:

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture éléments techniques);
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).

L'enquête publique se déroule du 03/11/2025 au 17/11/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée <u>au mardi 02 décembre 2025</u>, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : https://openpermits.brussels/
- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58. Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : <u>urbanisme@etterbeek.brussels</u> ou téléphone au 02/627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (**urbanisme@etterbeek.brussels**) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK <u>au plus tard le 17/11/2025</u> ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 22/10/2025

Par le Collège:

La Secrétaire communale,, Annick PETIT

Le Bourgmestre, Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.